



# CHÂTEAU DE L'HERMINE

## FUTUR MUSÉE DES BEAUX-ARTS

LE LAURÉAT DÉVOILÉ  
LUNDI 16 MAI

L'un des projets marquants pour  
l'histoire de la Ville au XXI<sup>e</sup> siècle



Point presse lundi 16 mai à 14 h  
au Château de l'Herminie,  
en présence de M. Le Maire,  
de M. Le Guernevé,  
de M<sup>me</sup> Le Pape, maire-adjoints  
et de l'équipe lauréate.

©Ville de Vannes



## La Cohue, un musée très récent dans l'histoire de la ville

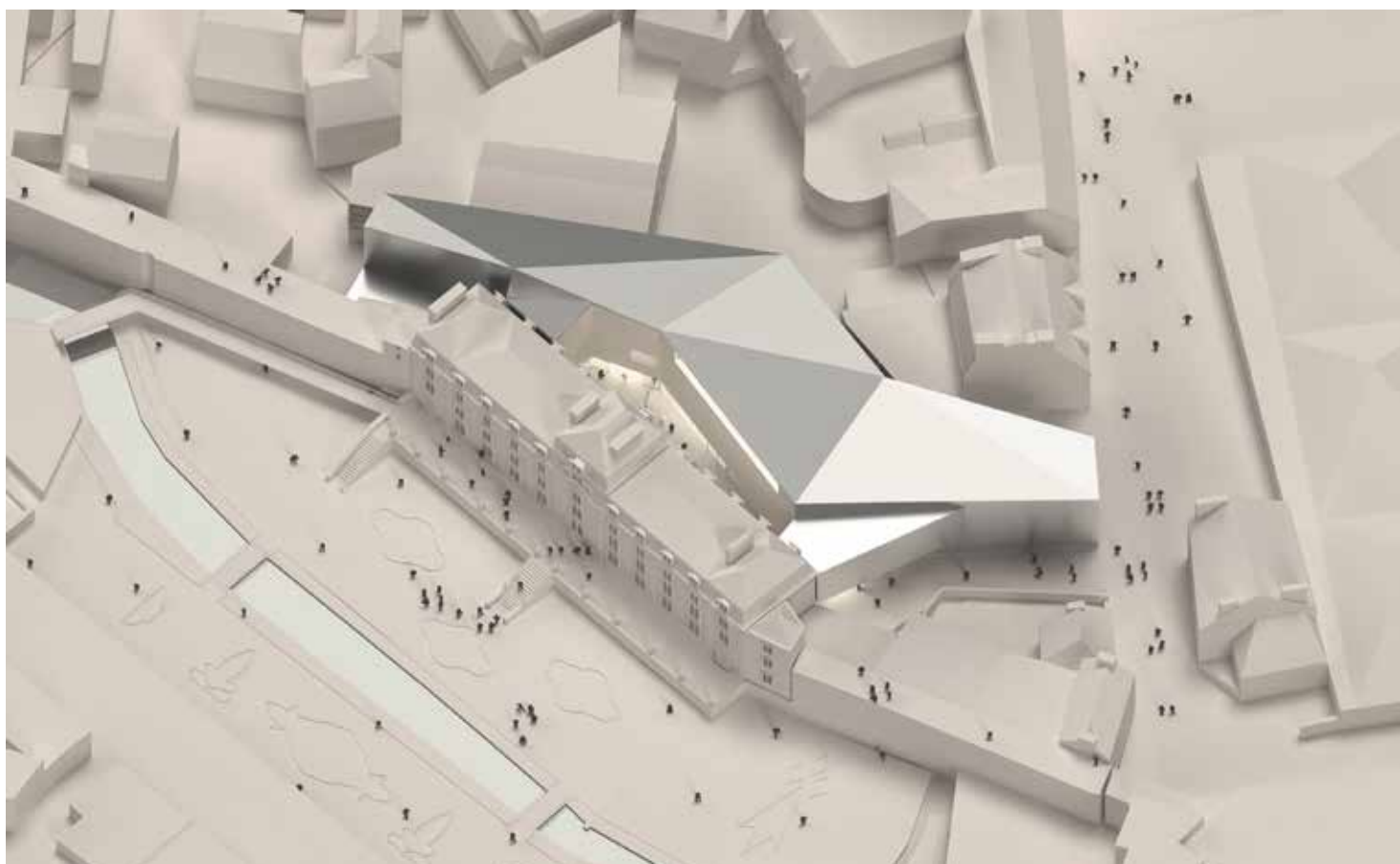
La Cohue est un lieu très ancien de Vannes, qui a eu de multiples usages : tribunal, parlement de Bretagne, caserne de pompiers, marché couvert et plus récemment un musée depuis 1982, depuis 40 ans. L'histoire de ce bâtiment va continuer de s'écrire dans les années qui viennent. Pour rappel, le Musée de Vannes a été au cours des siècles à l'Hôtel de Ville, puis au Conservatoire, et à l'Hôtel de Limur et au Palais des Arts pour les réserves. Son installation au Château de l'Herminie est une nouvelle page dans l'histoire du musée à Vannes.

C'est un moment fort du mandat puisque le Maire et son équipe dévoilent aujourd'hui le lauréat du jury de concours du musée des beaux-arts : l'agence d'architectes espagnole, Nieto Sobejano de renommée internationale, associée à l'architecte vannetais Richard Faure, ainsi qu'au scénographe français Adrien Gardère, qui a réalisé notamment la scénographie du musée du Louvre-Lens.

Ce projet sera porté par une équipe pluridisciplinaire et supervisée par un architecte du patrimoine.

Un concours qui a suscité un fort engouement démontrant l'attractivité autour de ce projet culturel, patrimonial et architectural à Vannes, l'un des rares créations en France de musée au XXI<sup>e</sup> et qui va marquer l'histoire de Vannes. L'ouverture aura lieu fin 2025.

© Nieto sobejano arquitectos





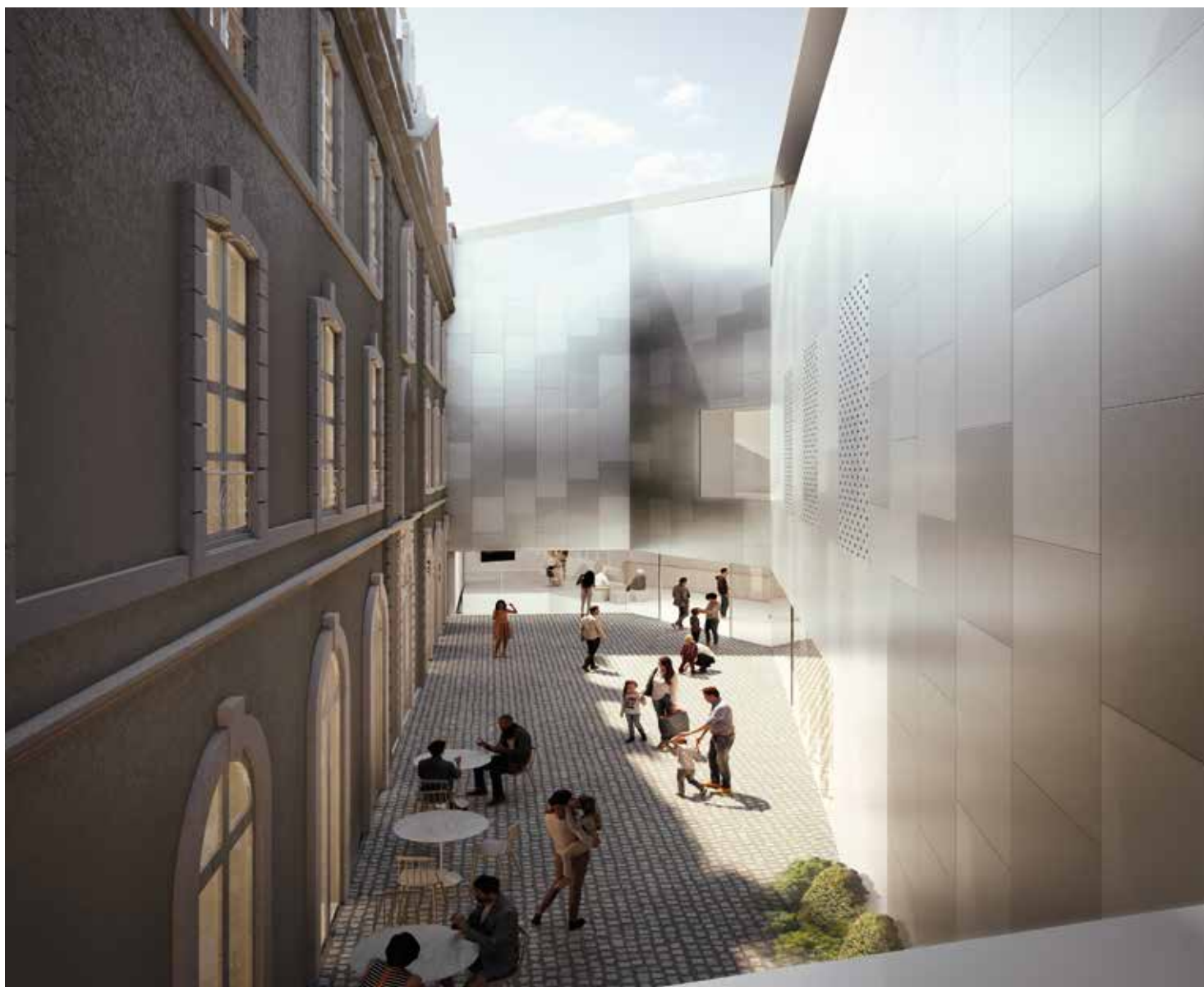
# AUJOURD'HUI /DEMAIN



© Nieto sobejano arquitectos

- Le choix d'un projet à la fois audacieux et humble, respectant l'identité de Vannes.
- Un nouveau musée entre tradition et modernité, doublant sur sa surface utile par rapport au site de la Cohue, avec une grande centralité et totalement accessible.
- Un projet culturel fort en coeur de ville, en soutien à l'attractivité et l'économie du centre-ville.

© Nieto sobejano arquitectos





© Ville de Vannes

## LE RAPPEL DES ÉTAPES CLÉS

### > Octobre 2019.

Présentation et vote du projet scientifique et culturel du musée des beaux-arts, document stratégique fixant les grandes ambitions pour les années à venir.

### > Le constat est sans appel.

Soit le Musée des beaux-arts est étendu à la Cohue mais demeure contraint en surface (de 1120 m<sup>2</sup> à 1323 m<sup>2</sup> dans le cas d'une éventuelle rénovation), soit le musée des beaux-arts déménage au Château de l'Hermine et offre à cet équipement culturel un site emblématique et historique sur 2 600 m<sup>2</sup>. Outre le manque de place, le site de la Cohue n'était pas accessible en totalité aux PMR, ni de disposant pas de conditions hygrométriques optimales, ni de salle spécifique pour y proposer de l'animation et de la médiation culturelle (ateliers, conférences...).

### > Le site du Château de l'Hermine.

Contrairement à la Cohue, réunit toutes les conditions pour l'accueil d'un musée des beaux-arts modernisé : une bonne visibilité, une intégration aux remparts, le site patrimonial le plus emblématique de la ville, la possibilité d'en faire un musée accessible aux PMR, la possibilité d'aménager des salles d'exposition permanentes et temporaires conformes aux besoins, la possibilité d'accueillir les enfants, les groupes dans une salle d'animation dédiée et de développer la médiation scolaire, et une conservation des œuvres adaptées (contrôle d'hygrométrie optimal).

### > Mars 2020.

Le transfert du musée des beaux-arts au Château de l'Hermine fait partie des engagements du Maire et de l'équipe municipale.

### > Avril 2021.

Le Conseil Municipal vote pour le transfert du musée des beaux-arts au Château des Beaux-Arts et installe un jury, composé de membres de la majorité et de l'opposition, du Ministère de la Culture via la Directrice de la DRAC et l'architecte conseil des musées de France, des architectes représentant l'ordre des architectes, une architecte du CAUE et une personnalité qualifiée étant à la tête de plusieurs musées.

### > Mai 2021.

Lancement du concours de maîtrise d'oeuvre

### > Juillet 2021.

Réception de 82 candidatures d'équipes nationales et internationales

### > Octobre 2021.

Première réunion du Jury et sélection de cinq candidats.

### > Mars 2022.

Deuxième réunion avec la présentation des cinq équipes, 4 françaises et 1 espagnole et classement des deux premiers.

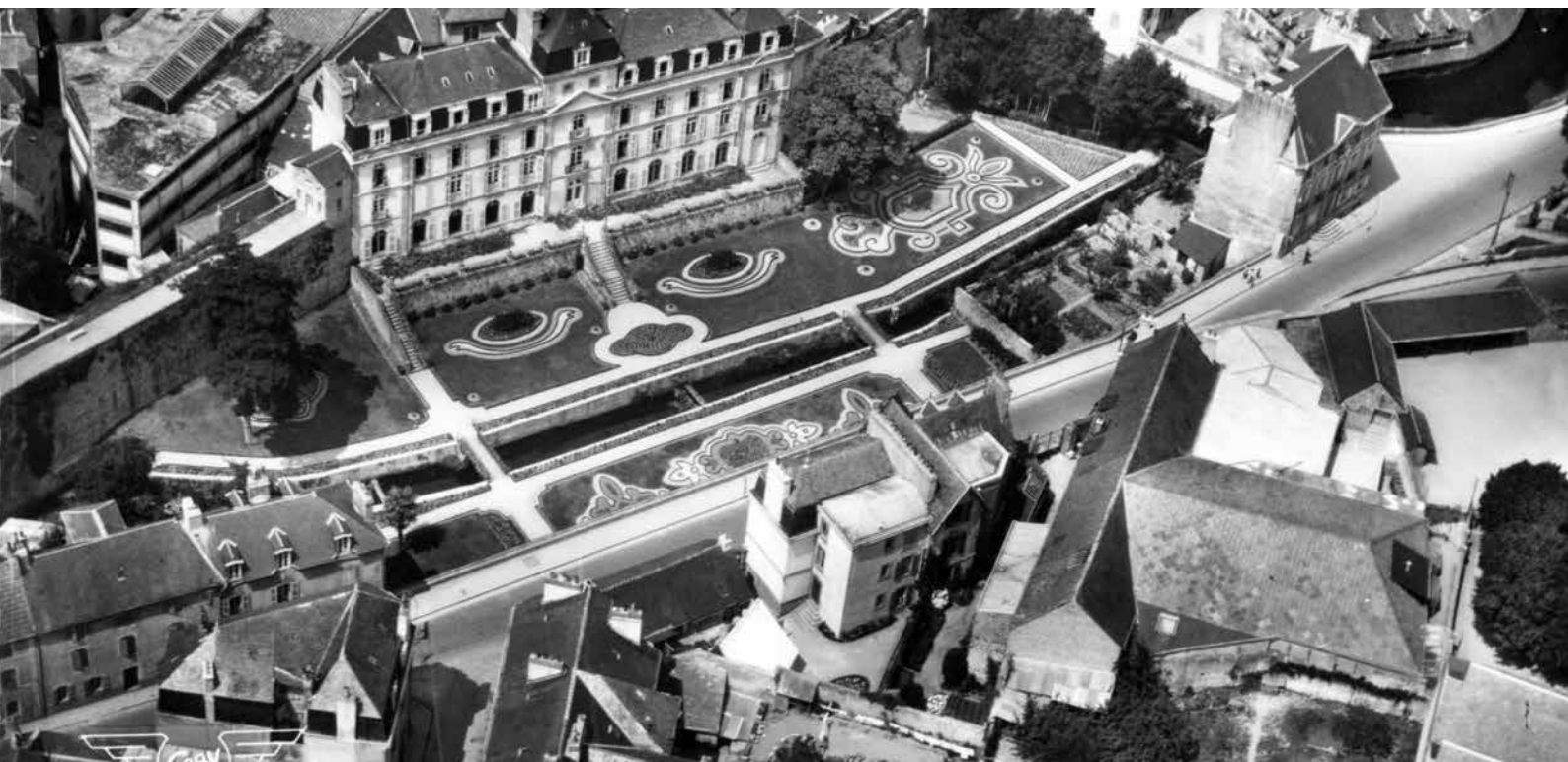
### > Mai 2022.

Troisième réunion avec l'audition des deux finalistes. C'est le candidat Nieto Sobejano qui est placé en tête du classement réalisé par le jury, avis qui a été suivi par le Maire sur délégation du Conseil Municipal.



# RESTAURATION DU CHÂTEAU DE L'HERMINE : LE PARI RÉUSSI DE LA MUNICIPALITÉ

Avec ce nouveau projet après la Chapelle Saint-Yves restaurée, la Municipalité montre à quel point elle mène une politique active de rénovation du patrimoine. Le Château de l'Hermine, propriété de la Ville depuis 1976, dont les vestiges sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, fait partie du patrimoine historique vannetais. Le Maire et son équipe ont donc décidé que cet édifice reste municipal. En faisant donc ce choix, la Municipalité réussit donc le pari de restaurer le Château de l'Hermine, qui aurait été nécessaire ces prochaines années, en y implantant le futur musée des beaux-arts, superbe vitrine de la Ville de Vannes.



© Ville de Vannes

## L'histoire

Le Château de l'Hermine fait tellement corps avec les remparts que l'on pourrait penser, à tort, qu'il est un élément constituant des fortifications de la Ville de Vannes. En réalité, ce bel édifice surplombant un jardin à la française devant lequel s'écoule la Marle, est un hôtel particulier de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a été construit à l'emplacement de l'ancien Château de l'Hermine. Du premier Château de l'Hermine, le vrai, le seul, il n'en reste que peu.

Ce château fort fut construit à la demande du duc Jean IV de Bretagne à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Sa construction intègre de nouveaux remparts et se dote d'un majestueux jardin. Dès la fin du 15<sup>e</sup> siècle, le Château de l'Hermine devient la résidence principale et la forteresse des ducs de Bretagne, jusqu'à ce que François II et sa cour décident d'aller s'installer à Nantes. En partie détruit sous le règne de Louis XIII, de nombreuses pierres seront utilisées pour réparer les remparts, et plus tard, pour construire les quais du port de Vannes.

En 1784, Julien Lagorce, traiteur-pâtissier, rachète le château et détruit ses deux tours en ruine pour y bâtir un hôtel-restaurant, d'où l'autre nom donné au monument : l'Hôtel Lagorce, qui fermera ses portes en 1803. À partir de 1876, racheté par l'État, l'ancien château assurera différentes fonctions : école d'artillerie, siège de la Trésorerie Générale du Morbihan, école de droit. C'est en 1976 qu'il deviendra propriété de la ville de Vannes.

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE RETENUE

En images, leurs chantiers  
les plus marquants

## Musée du Château de Moritzburg en Allemagne



© Nieto sobejano arquitectos

## Les architectes espagnols : Fuensanta Nieto et Enrique Sobejano

De renommée internationale, ils ont deux agences : une à Madrid et une à Berlin. Ils sont connus pour leur réhabilitation de grands châteaux, leurs créations de lieux musées dans différents pays, partout dans le monde. Ils sont lauréats de plusieurs prix d'architecture nationaux et internationaux.



© Nieto sobejano arquitectos

## Musée de San Sébastien en Espagne



© Nieto sobejano arquitectos

## Future Cité du Théâtre à Paris (2024)



© Nieto sobejano arquitectos

## Futur Kapfenburg Castle en Allemagne (2025)



© Nieto sobejano arquitectos

À noter que Richard Faure, architecte vannetais de l'équipe a notamment réalisé à Vannes la réhabilitation du Prisme, pépinière d'entreprises pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au PIBS (trophée des hermines 2016) et l'internat du collège Saint-Exupéry (2022).



## Le scénographe Adrien Gardère

L'un des scénographes les plus réputés en France, ayant collaboré dans le monde entier. Il est notamment lauréat du Prix de l'équerre d'argent en 2013 et la médaille d'argent de la Fondation Académie d'Architecture en 2020

## En images, les grandes réalisations d'Adrien Gardère

### Musée du Louvre-Lens



© Adrien Gardère

### Le nouveau Musée médiéval de Cluny



© Adrien Gardère

### Royal Academy of arts à Londres



© Adrien Gardère

### Musée des Arts Décoratifs à Paris



© Adrien Gardère



© Adrien Gardère

## Le nouveau Musée médiéval de Cluny :

Le plus ancien musée de la capitale vient de réouvrir ses portes le 12 mai 2022. La refonte de la muséographie a été orchestrée par le Studio Adrien Gardère. Les critiques sont dithyrambiques sur ce musée nouvelle génération à découvrir, visible depuis le boulevard Saint-Michel

# POURQUOI LE PROJET DE NIETO SOBEJANO À FAIT L'UNANIMITÉ DU JURY DU CONCOURS ?



© Nieto sobejano arquitectos

➤ **Parce que c'est un projet qui est en parfaite adéquation avec l'identité de la Ville :** faire preuve d'audace, de modernité tout en étant profondément attaché au patrimoine historique. Le projet donne à la fois une signature moderne de la façade du Château, avec sa réhabilitation et son extension respectueuse du secteur sauvegardé. Le nouveau volume du musée se développe à l'intérieur de la cour s'adaptant aux besoins fonctionnels et aux proportions de son environnement, évoquant dans la géométrie de son toit, les couvertures caractéristiques de la ville médiévale. Par sa matérialité (aluminium recyclé), l'extension se fondera dans le ciel tout en respectant le château existant qui se reflètera sur sa façade intérieure.

➤ **Parce que c'est un projet qui place le visiteur au cœur du projet :** la scénographie très épurée donne l'impression de liberté aux visiteurs, avec de grands espaces et une hauteur sous plafond allant jusqu'à 5,5 m. Une conception moderne du Musée, accessible à tous, lieu de culture, d'éducation vers le jeune public mais aussi de socialisation avec l'ouverture d'un café et d'une librairie-boutique, au rez-de-chaussée du Château de l'Hermine. Rappelons que ce musée sera 100% accessible, ce qui n'était pas le cas à la Cohue. Il est fondamental pour le musée de pouvoir accueillir tous les publics : enfants, adolescents, classes, familles, seniors, personnes porteuses de handicaps visuels, physiques, auditifs et cognitifs. L'entrée principale du public se fera à travers les jardins du château, par le biais d'une passerelle accolée aux Remparts au départ de la placette Bertrand Frélout : elle sera à l'articulation de la boutique, du café et de la cour intérieure qui desservira l'entrée hall du nouveau musée. Le bâtiment historique accueillera au rez-de-chaussée, la librairie, la boutique et la cafétéria et dans le reste des niveaux supérieurs, une partie des expositions permanentes. L'extension, construit sur l'actuelle cour du château avec une entrée rue Porte Poterne, abritera les expositions temporaires, une partie des expositions permanentes, la logistique et les espaces administratifs.

➤ **Parce que c'est un projet ambitieux mettant en valeur les collections du musée et qui pourra accueillir de grandes expositions internationales :** avec 2600 m<sup>2</sup> de surface utile, doublant l'espace de la Cohue, les collections et le fonds du musée pourront être aujourd'hui mis davantage en valeur. L'ambition est d'accueillir de grandes expositions à l'échelle nationale et internationale et de faire de ce musée une référence en matière d'art contemporain, et sur le plan muséal en Bretagne.

➤ **Le Musée des beaux-arts s'orientera vers une programmation destinée à un large public :**

- En lien avec les collections du musée : Le portrait, Les paysages, l'œuvre de Geneviève Assé (300m<sup>2</sup> dédiés à cette artiste de renommée internationale)
- En lien artistique avec le territoire du Morbihan
- En réseau avec d'autres musées
- Ce nouveau musée favorisera l'accueil de grands événements susceptibles de mettre l'accent sur des artistes de renom et de bénéficier de prêts de grandes collections d'art publiques et privées. Le public sera associé à des événements participatifs en lien avec les expositions, afin de dynamiser le musée et de le rendre attractif pour le plus grand nombre.



# CHIFFRES CLEFS DU FUTUR MUSÉE DES BEAUX-ARTS

> Doublement de la surface utile  
par rapport au site de la Cohue : 2 700 m<sup>2</sup>

> 4 niveaux

> 100% accessible PMR  
pour une labellisation  
« Tourisme Handicap »

> 17 millions d'euros d'investissement

> Un grand espace d'accueil : 106 m<sup>2</sup>

> Un café de 84 m<sup>2</sup>  
et une terrasse plein sud

> Une librairie-boutique de 139 m<sup>2</sup>



© Nieto sobejano arquitectos

> Un espace action culturelle  
et pédagogique de 103 m<sup>2</sup>

> Un auditorium indépendant de 78 m<sup>2</sup>

> Une salle d'expo temporaire de 296 m<sup>2</sup>  
conçue comme une boîte noire  
d'une hauteur libre de 6m

> Quatre espaces d'exposition  
permanente représentant 980 m<sup>2</sup>

> Des locaux administratifs pour  
la direction et l'équipe  
de conservation de 256 m<sup>2</sup>

> Une salle de documentation de 53 m<sup>2</sup>

> Un espace régi, atelier et réserves  
d'estampes de 157 m<sup>2</sup>

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

2022/2023

Études préparatoires  
au chantier,  
marchés publics,  
programme muséographique...

2023/2025

Phase de travaux  
d'une durée de 24 à 26 mois

Fin 2025

Ouverture du nouveau  
musée des beaux-arts

© Nieto sobejano arquitectos





# DEVENEZ MÉCÈNES

La Ville de Vannes vous associe  
à ce grand projet

À l'image de la Chapelle Saint-Yves qui a été restaurée, la Ville de Vannes vous propose de contribuer à ce grand projet de renouveau culturel, qui offrira aux Vannetais et aux futures générations la chance de profiter de cet héritage patrimonial.

Le mécénat se définit comme étant le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Il correspond à une démarche désintéressée et peut revêtir différentes formes :

- dons numéraires
- apports de biens
- apports de compétences
- mise à disposition de personnel (mixité possible)

Conditions générales de déductions fiscales

Le don est déductible :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable ;
- de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du montant du don dans la limite de 50.000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 € ;
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.



# CHÂTEAU DE L'HERMINE

RESTAURATION  
DU PATRIMOINE